

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1778 - 30 août 2002 - prix : 1 €

**Les mesures du  
gouvernement**

**Faire échec  
aux projets  
antiouvriers  
de Chirac  
et Raffarin**

**p. 2**

**Régularisation  
de  
tous les  
sans-papiers !**

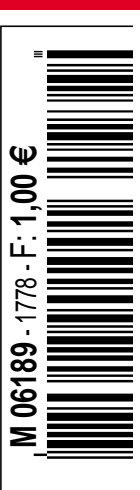
**p. 4**

**Rentrée  
scolaire  
«L'école  
gratuite»  
coûte cher**

**p. 9**

**États-Unis  
Vers une  
nouvelle  
guerre contre  
l'Irak ?**

**p. 7**



**Sommet de la Terre**

**Le capitalisme incompatible  
avec l'avenir de l'humanité**

**p. 3 et 12**

**Leur société**

- p. 4 ■ Il faut régulariser tous les sans-papiers
- Non à l'expulsion de Samir Benichou !
- p. 5 ■ Extradition vers l'Italie, une opération de basse police
- Affaire des frégates de Taïwan
- Affaire du « Winner »
- p. 8 ■ Amnistie : deux poids, deux mesures
- Nicole Notat continuera à conseiller les patrons
- A anciens combattants coloniaux, pensions coloniales
- Agression raciste dans le Gard
- p. 9 ■ Hausse des prix, l'addition est salée
- Rentrée scolaire : « l'école gratuite » coûte cher
- Stations-service... sans services
- p. 10 ■ Le budget des hôpitaux mal en point
- IVG : une pénurie de moyens aggravée par les préjugés
- La classe ouvrière anglaise existe mais les experts ne l'ont pas rencontrée
- Poison social

**Tribune**

- p. 4 ■ Le « développement durable »... des profits

**Dans le monde**

- p. 6 ■ Russie : l'abcès de la guerre en Tchétchénie
- Privatisations à l'ukrainienne
- Nigéria : Un jugement barbare dans un monde barbare
- p. 7 ■ États-Unis : la campagne pour une nouvelle guerre contre l'Irak
- Hit-parade de la mort
- p. 12 ■ Sommet de la Terre : le capitalisme n'est pas compatible avec l'avenir de la planète
- États-Unis : l'argent de la lutte antitabac part en fumée
- Le roi d'Arabie à Marbella, la cour s'amuse

**Dans les entreprises**

- p. 11 : ■ Continental Clairoux - Oise : licencié huit ans après une grève
- Peugeot Sochaux : sous-effectif et sur-travail
- La Poste Beauvais - Oise : mobilisation contre une sanction abusive

La rentrée de Raffarin

**METTRE EN ÉCHEC LES PROJETS ANTILOUVRIERS DU GOUVERNEMENT**

« Il va de soi aujourd'hui, compte tenu de la situation de l'emploi, que le dossier des charges sociales me paraît prioritaire », a déclaré Raffarin, lundi 26 août.

Tandis que son ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, François Fillon, commence une série de rencontres avec les syndicats de salariés et patronaux, Raffarin annonce la couleur : la priorité des priorités pour son gouvernement est d'alléger encore et à nouveau les charges sociales patronales. Cela, bien sûr, sous prétexte de lutter pour l'emploi. Ces mesures s'inscrivent dans la droite ligne du gouvernement Jospin, avec l'efficacité sur le chômage qu'on a pu vérifier.

On connaît le raisonnement : pour créer des emplois, il faut que ces emplois coûtent le moins cher possible et, comme on ne peut pas ouvertement baisser les salaires, il ne reste qu'à baisser les charges. Tant pis pour la Sécurité sociale, les hôpitaux et les retraites.

Il s'agit de tenir les promesses faites au patronat par Chirac lors de sa campagne électorale d'avril : à savoir, une baisse de 7 milliards d'euros des impôts des entreprises et de 6 milliards d'euros de leurs charges sociales en cinq ans. Autant commencer tout de suite ! Quant aux 15 milliards de diminution de l'impôt sur le revenu prévue dans le même délai, on sait que la diminution sera infiniment plus favorable aux riches contribuables qu'aux plus pauvres.

Mais il n'y a pas que dans le

domaine des charges sociales et de l'impôt sur les sociétés que Jean-Pierre Raffarin, François Fillon et Francis Mer, ministres de l'Économie, mitonnent un plat allégé pour les patrons et salé pour les travailleurs. La loi Aubry sur les 35 heures devrait être revue et corrigée de façon à satisfaire la volonté des entreprises d'un assouplissement du régime des heures supplémentaires. Le nombre d'heures supplémentaires autorisées est aujourd'hui légalement plafonné à 130 heures par an. L'organisation patronale présidée par le baron Seillière, le Medef, réclame que ce plafond soit au moins porté à 200 heures annuelles par salarié.

Quant au Smic, le gouvernement parle bien de mettre fin à l'existence des six Smic mensuels différents, depuis le passage aux 35 heures, avec un écart de plus de 11 % entre le plus bas Smic et le moins bas. Il parle même de les ajuster progressivement sur le plus haut... encore que le Medef réclame que cela se fasse – si cela se fait – en cinq ans. Et comme l'on sait combien les gouvernants sont aux petits soins avec les patrons, cette harmonisation des Smic a tout du bluff. Et ce ne sont pas trois ans pour harmoniser les Smic, comme le réclament les syndicats ouvriers, qui seraient nécessaires. Mais l'harmonisation immédiate et surtout le relèvement très important de ces salaires de misère que sont les Smic.

Evidemment, il ne faut pas compter sur le gouvernement pour réaliser un pas



sérieux en ce sens. Au contraire ! La baisse des charges sociales s'appliquerait sur tous les salaires compris entre 1 et 1,7 fois le Smic, ce qui incite le patronat à n'embaucher que des salariés payés au minimum.

Pour boucler le tout, les patrons réclament du gouvernement de plus grandes facilités pour licencier alors que les annonces de suppressions d'emplois et de licenciements se multiplient.

Face à ces mesures, parmi d'autres qui ont tout autant un caractère antiouvrier, le défilé des syndicats ouvriers dans les bureaux du ministère des Affaires sociales sera loin de suffire à mettre en échec l'offensive du gouvernement. Il faudrait au moins que les dirigeants des grandes organisations syndicales aient la volonté d'organiser une riposte des travailleurs à la mesure de l'attaque.

Lucienne PLAIN

**LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org  
 Union Communiste : http://www.union-communiste.org  
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

**ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE**

|  | LUTTE OUVRIÈRE |        | LUTTE DE CLASSE   |
|--|----------------|--------|-------------------|
|  | 1 an           | 6 mois | (1 an soit 10 N°) |
| <b>France, DOM-TOM</b>   | 35 €           | 18 €   | 15 €              |
| <b>DOM-TOM, voie aérienne</b>  | 50 €           | 25 €   | 21 €              |
| <b>Europe<br/>Afrique<br/>Moyen-Orient<br/>États-Unis<br/>Canada</b> | 60 €           | 30 €   | 15 €              |
| <b>Asie<br/>Océanie<br/>autre Amérique</b>                           | 75 €           | 38 €   | 26 €              |
| <b>Asie<br/>Océanie<br/>autre Amérique<br/>(voie prioritaire)</b>    | 90 €           | 45 €   | 32 €              |

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 26 août 2002

# UN SOMMET DE L'HYPOCRISIE

Cent chefs d'État, dont Chirac, et des dizaines de milliers de personnes sont, paraît-il, venus à Johannesburg en Afrique du Sud, à ce qu'on appelle pompeusement le « Sommet de la Terre ».

Tout le monde le dit, ce sommet est tout aussi inutile que celui de Rio qui l'a précédé, il y a dix ans, en 1992.

L'ONU, organisateur de cette mascarade, n'a vraiment pas honte.

Ce n'est pas qu'il n'y a pas de problèmes concernant l'état de la planète et, surtout, la situation de ceux qui y vivent. Trois milliards d'habitants sur les six que compte la Terre ont moins de deux euros par jour pour vivre, et un milliard a moins d'un euro.

Il y aurait assez d'eau douce sur la terre pour que tous ses habitants en disposent, mais 450 millions de personnes en manquent et 1,5 milliard n'aurait que de l'eau polluée, ce qui est sûrement un chiffre largement sous-évalué.

Il faut dire que dix pays disposent à eux seuls de 60 % des réserves d'eau douce. Un habitant des États-Unis en gaspille en moyenne 700 litres par jour, un Européen 200 mais, par exemple, un Haïtien n'en a que moins de 20 et c'est de l'eau douce mais pas toujours potable. Et encore, c'est une moyenne parce que, dans les quartiers riches autour de Port-au-Prince, des villas entourées de murs possèdent des piscines surveillées par des gardes tandis que

la population des bidonvilles doit faire des kilomètres pour rapporter un peu d'eau, et encore, elle est polluée.

L'eau n'est qu'un exemple car il en va de même pour la nourriture.

Pourtant la production, aussi bien agricole qu'industrielle, serait suffisante pour tous. En un siècle, de 1890 à 1990, la population mondiale a été multipliée par quatre mais la richesse l'a été par quatorze et la production industrielle par quarante ! Mais 20 % de la population mondiale consomme 90 % de tout ce qui est produit et par l'agriculture et par l'industrie.

Alors, à Johannesburg, il y aura eu beaucoup de discours, des centaines de résolutions et des tonnes de papier, mais dans dix ans, s'il y a une nouvelle conférence de ce type, rien n'aura changé sinon en pire.

A quoi servent donc les bonnes paroles, lorsqu'on sait qu'aucun des gouvernements qui se réunissent, aucun État, ne veut s'opposer à la loi du marché, à celle du profit maximum, qui domine l'économie mondiale. Aucun ne veut obliger les grandes entreprises à respecter l'intérêt général.

On apprend, au détour d'un article, qu'à l'échelle mondiale, le marché des céréales et des grains est détenu par seulement quatre grandes sociétés.

Toucher à ces monopoles serait toucher à la liberté d'entreprendre, à la

liberté tout court nous disent ceux qui gouvernent et qui, en fait, imposent la dictature du capital et la liberté d'exploiter, la liberté d'affamer.

L'inégalité économique et sociale est colossale. Par exemple, 258 personnes dans le monde possèdent une fortune supérieure aux revenus de 45 % des plus pauvres.

Le quart de la population mondiale peut crever, deux autres quarts peuvent tout juste survivre, et le quart restant n'avoir qu'une vie à peu près convenable, pour que quelques trusts et quelques milliers de favoris accroissent leur fortune. C'est ce système qu'il faut changer car ce n'est pas le climat qui crée ces inégalités, c'est l'organisation sociale, c'est le capitalisme.

On peut installer des pompes dans bien des endroits et des panneaux solaires pour les faire fonctionner. Mais il faut les fournir gratuitement. C'est pourquoi il faut imposer à ces grandes sociétés qui font des profits colossaux une planification à l'échelle mondiale afin de produire, là où il le faut, ce qui est nécessaire à tous, en recherchant l'intérêt de la collectivité et pas celui de quelques parasites. C'est leur liberté de produire pour le profit qu'il faut supprimer, c'est le seul moyen de défendre l'existence de la planète et celle de ses habitants.

Arlette LAGUILLER

## Les fêtes de Lutte Ouvrière en province

### LYON

**Samedi 28 septembre**  
(à partir de 18 heures)

**et dimanche  
29 septembre**  
(de 12 heures à 19 heures)

Espace Mosaïque  
Saint-Priest

### TOULOUSE

**Samedi 28 septembre**  
(à partir de 18 heures)

**et dimanche  
29 septembre**  
(jusqu'à 19 heures)

Parc de la Mounède  
Toulouse (Saint-Simon)

### MULHOUSE

**Samedi 12 octobre**  
(à partir de 15 heures)

Salle  
polyvalente  
de Bollwiller

### GRENOBLE

**Samedi 12 octobre**  
(à partir de 16 heures)

Hall des Sports  
Av. du 8-Mai-1945  
à Echirolles  
Tram : ligne A,  
arrêt la Rampe

### RENNES

**Samedi 19 octobre**  
(de 15 heures à minuit)

**Carrefour 18**  
7, rue d'Espagne  
ZUP sud – Rennes  
Métro Henri-Fréville

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

# Le « développement durable »... des profits

Trois « grenades assourdissantes » ont marqué l'ouverture du Sommet de Johannesburg. Trois grenades tirées par la police sud-africaine sur des manifestants du mouvement des sans-terre, des habitants des bidonvilles qui croyaient à tort que la chute de l'apartheid marquerait aussi la fin de leur misère. Pas question de laisser les gueux s'inviter à la table de discussion ! Seul les personnalités, les chefs d'États et leurs suites sont admis à venir pérorer dans le luxueux centre d'affaire de Sandton, sous la protection de 10 000 garde-chiourmes armés jusqu'aux dents.

La dernière fois, c'était à Rio, et on a vu ce que ça a donné. Il y eut de beaux discours, on signa des chartes, des protocoles et on adopta des agendas. Et depuis ?

17 millions d'hectares de forêt ont été détruits chaque année, soit presque un terrain de football par seconde, en grande partie par des entreprises d'exploitation forestière sans scrupules, comme certains groupes français au Cameroun ou brésiliens en Amazonie. Les pétroliers et chimiquiers qui sillonnent les océans souvent en dépit du bon sens ont continué à dégazer en pleine mer pour augmenter leurs marges bénéficiaires. La loi de la jungle et du profit maximal qui régit toujours le trafic maritime a favorisé les marées noires dévastatrices comme celles de l'Erika sur les côtes françaises.

Depuis Rio, les rejets de gaz carboniques ont augmenté de près de 10 %, et sous la pression des grands groupes automobiles, le trafic routier et autoroutier est toujours davantage favorisé au détriment des transports en commun, menaçant les grandes villes d'asphyxie. La pollution industrielle a de beaux jours devant elle, les Indiens gazés par milliers à Bhopal en 1986 par le trust chimique Union Carbide attendent toujours, 15 ans après, leurs indemnités. Quant à l'agriculture, elle est plus que jamais une affaire de gros sous, conduisant à l'épuisement des sols, à l'utilisation incontrôlée d'engrais et de pesticides, à la pollution des cours d'eau ; l'élevage est lui aussi un business de plus

en plus irresponsable, prospérant à coups d'hormones de croissance, de farines d'animaux malades, ou commercialisant des produits infectés par la dioxine...

Alors, non seulement les politiciens, les bureaucrates et les patrons réunis à Johannesburg ne vont pas sauver la planète, mais bien au contraire, la principale menace, c'est eux !

Tous ces messieurs prennent des mines graves pour évoquer le milliard d'individus qui n'ont pas accès à l'eau potable, les 1,6 milliards qui n'ont pas l'électricité ? Mais ces problèmes, ils le savent, pourraient être réglés depuis belle lurette, si on y consacrait ne serait-ce que 10 % des dépenses militaires mondiales, selon les propres estimations de l'ONU !

Laisser végéter plus d'un milliard d'individus dans un environnement insalubre, sans évacuation d'ordures, forcés de boire une eau croupie et de subir choléra, dysenterie et paludisme, c'est un choix de la part des puissants de ce monde, hommes d'État et patrons de multinationales. Les besoins des plus pauvres, bien que criants, ne s'accompagnent pas d'un pouvoir d'achat suffisant, ils ne sont pas solvables, ils ne constituent pas un marché : pour le capitalisme, ils n'existent pas. Ce sommet, « nous en attendons beaucoup », déclarait le patron de Suez Gérard Mestrallet : pour lui, grand marchand de flotte internationale, c'est peut-être l'occasion de décrocher le marché de l'eau privatisée dans une grande ville du Tiers-Monde, quitte à la rendre encore plus chère, plus inaccessible pour les pauvres.

Ce dont la planète est malade, c'est d'abord une organisation sociale aberrante, basée sur le profit et l'intérêt individuel. Faire rentrer les profits au jour le jour en dissimulant les nuisances et la pollution, ou en rejetant la charge sur la collectivité, telle est la règle d'or du capitalisme. Un tel système ne peut que dévaster l'environnement et dégrader à la longue la qualité de vie des êtres humains. D'où l'urgence de s'en débarrasser.

*Éditorial des bulletins d'entreprises « l'Étincelle » de la minorité du 26 août 2002*

Convergences Révolutionnaires n° 22 (juillet-août 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier : « Actualité du trotskisme ». Des articles : les discriminations à l'embauche contre les émigrés et leurs enfants ; la CFDT, interlocuteur privilégié du Medef ; l'Algérie et les élections boycottées ; les responsabilités françaises dans les massacres au Congo-Brazzaville ; les syndicats belges contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à : LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>



Lors de la manifestation du 24 août 2002.



## IL FAUT RÉGULARISER TOUS LES SANS-PAPIERS !

En cette deuxième semaine d'occupation de la basilique de Saint-Denis, des centaines de sans-papiers continuent d'y affluer chaque jour, venant souvent en groupes de foyers et même d'autres départements d'Ile-de-France.

La première semaine, plus de 1000 d'entre eux ont adhéré à la Coordination de Lutte du 93. Celle-ci a beau avoir suspendu les inscriptions le week-end dernier et répéter que cette liste n'apporte pas de facilités pour la régularisation, les travailleurs demandent à y figurer. Car tous, dans leur détresse, sont à l'affût de la moindre possibilité et du moindre espoir pour essayer de sortir de leur condition.

Ces milliers de travailleurs qui sortent de l'anonymat en se regroupant et en manifestant, démontrent l'injustice profonde des lois antiouvrières des Pasqua, Debré et Chevènement, qui maintiennent des dizaines de milliers de travailleurs immigrés sans aucun droit, depuis des années, plus de 10 pour beaucoup. Rien que dans le département de la Seine-Saint-Denis, ils seraient plus de 25 000.

Le 24 août à Paris, la manifestation des sans-papiers a été un succès avec 3 000 participants.

Mardi 27, une importante manifestation

de 500 travailleurs sans papiers s'est rendue depuis Saint-Denis au ministère de l'Intérieur à Saint-Augustin, à Paris. La délégation apportait une liste de centaines de dossiers de sans-papiers du département de Seine-Saint-Denis demandant leur régularisation.

Le ministère aurait promis quelques avancées : pour les Algériens, les délais de preuves à fournir de leur présence en France seraient ramenés de 15 à 10 ans. Pour les femmes réfugiées en raison des mariages forcés, les dossiers seraient traités plus humainement. Il y aurait des réunions régulières entre la Coordination 93 et la préfecture. Mais sur le fond rien ne change : les dossiers continueront à être traités au cas par cas, sans mesures générales de régularisations, comme avant !

Ce qui signifie que s'il n'y a pas de consignes nouvelles ou plus de souplesses ordonnées aux préfets, et surtout du personnel supplémentaire en préfecture pour examiner et préparer les dossiers, rien ne changera vraiment !

Les lois racistes anti-immigrés doivent être abolies. Cela dépend de notre mobilisation à tous, travailleurs français et immigrés, aux côtés des sans-papiers.

## NON À L'EXPULSION DE SAMIR BÉNICHOU !

Samir Bénichou est arrivé en France sans papiers il y a 7 ans. Arrêté sans titre de séjour, il a été condamné par le tribunal de Bobigny en 1999 à une peine d'interdiction temporaire du territoire français. Il s'est marié avec Samira, de nationalité française, en décembre 2001, à la mairie de Rennes et tous deux sont les parents d'une petite fille née en juillet 2001.

Le 11 juillet 2002, il a officiellement été avisé que, suite à une décision préfectorale du 25 juin 2002, il était assigné à résidence en Ile-et-Vilaine (35), la préfecture lui demandant de se présenter tous les lundis à la direction interterritoriale de la police aux frontières à Saint-Jacques-de-la-Lande (35). Respectueux du jugement, il s'est plié à cette injonction une première fois le 16 juillet, mais c'est là qu'il apprit que ladite préfecture avait annulé son assignation à résidence

(décision du 16 juillet). Il est transféré sur le champ à l'hôtel de police de Rennes où on interdit à son épouse de lui rendre visite.

Le 17 juillet à 5 h 30, trois policiers l'ont accompagné à son domicile où ils le pressèrent de faire ses bagages. Menotté, bousculé, il a été arraché à sa famille. En quelques heures, il a été embarqué vers l'Algérie, sans moyen de subsistance. Il doit donc désormais vivre en sachant que sa compagne, qui travaille pour quelques mois à l'Urssaf d'Ile-et-Vilaine se retrouve seule pour élever leur enfant. Il est sans espoir de revoir sa famille, pour les deux années à venir, son interdiction de territoire français expirant en 2004.

Voilà une nouvelle illustration de la situation dramatique des sans papiers et de la fougue du gouvernement pour piétiner sans vergogne leur existence.

Affaire du « Winner »

## DRÔLE DE TRAFIC

Le gouvernement Raffarin avait prétendu réussir un coup d'éclat, quelques jours avant le deuxième tour des élections législatives en juin dernier, lorsqu'il avait fait arraisonner spectaculairement un bateau, le Winner, par la marine française au large des îles Canaries. Le gouvernement annonçait fièrement la saisie de deux tonnes de cocaïne, et les caméras étaient là pour filmer la scène, dont des images passaient à la télévision le soir même.

Et il est vrai que les militaires français n'y étaient pas allés de main morte : d'après *Le Monde*, un témoin qui a assisté à l'arrivée du bateau au port de Brest a remarqué que « les militaires avaient tiré sur toutes les portes et les armoires pour les ouvrir au lieu d'utiliser les poignées ». Peut-être les poignées de porte ne sont-elles pas répertoriées dans le manuel de ces commandos ?

Un peu plus de deux mois après, cependant, le succès de cette opération s'avère être plutôt un fiasco – mais plus discrètement, bien entendu. En fait de deux tonnes, ce sont 80 kilos seulement qui ont été trouvés sur le Winner. De plus un marin espagnol, blessé à la jambe lors de l'assaut des militaires français, est mort depuis à l'hôpital de Dakar où il avait été transporté d'urgence, sans que l'on connaisse, au moins pour l'instant, la cause de sa mort. En tout cas, même le gouvernement espagnol ne semble pas satisfait par la tournure de l'affaire : son ministère des Affaires étrangères a estimé que « même si cet homme était impliqué dans différentes activités illégales, ce n'était pas une raison pour lui tirer dessus lors d'une opération de patrouille pour le moins curieuse ».

Plusieurs plaintes ont été déposées par des marins. Il n'a pas été prouvé qu'ils étaient au courant du trafic de drogue qui se déroulait sur le bateau et leurs avocats dénoncent leur détention préventive de 13 jours.

Et pour couronner le tout, les autorités grecques, qui étaient aussi sur le coup (les armateurs du bateau sont grecs), ont regretté d'avoir coopéré avec la France. L'empressement des Français aurait pratiquement fait capoter une filature de plusieurs semaines.

Raffarin s'était félicité à l'époque de « la réussite de cette opération internationale et interministérielle ». Stupéfiant !

R.B.

Persichetti, encadré par des policiers lors de son arrivée en Italie



### Extradition vers l'Italie

## UNE OPÉRATION DE BASSE POLICE

Dimanche 25 août, l'ancien membre d'un groupe activiste italien proche des Brigades Rouges dans les années quatre-vingt, Paolo Persichetti, a été extradé de France, où il vivait depuis plus de dix ans. Ainsi, la police de Sarkozy a donné satisfaction à celle du gouvernement Berlusconi. Entre gouvernements se revendiquant ouvertement de la droite, voire de la droite la plus réactionnaire dans le cas de l'Italie, l'entraide est de rigueur. Côté français, cette extradition est particulièrement scandaleuse.

En Italie, en mars 1987, sur la base du témoignage d'un « repenté », Paolo Persichetti avait été condamné à 22 ans et six mois d'emprisonnement pour participation à l'assassinat d'un général, ce qu'il avait nié, tandis que le « repenté » lui-même revenait un peu plus tard sur son témoignage. Bien que condamné, il put librement quitter l'Italie et trouver refuge à Paris, à la fin de l'année 1991. En 1992, il se présentait spontanément à la police française et déclarait rompre avec son passé. Dans sa démarche auprès des autorités françaises, il pouvait s'appuyer sur un engagement de Mitterrand, alors président de la République, qui en 1985 avait déclaré solennellement qu'il n'y aurait pas d'extradition d'anciens membres des Briga-

des Rouges italiennes réfugiés en France et ayant rompu « avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés, le proclament, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française... ». Cependant, Persichetti fut arrêté en novembre 1993 par la police française, lors d'une demande de renouvellement de carte de séjour, incarcéré pendant quatorze mois à la prison de la Santé, où il vécut sous la menace permanente de son extradition vers l'Italie, réclamée par le premier gouvernement Berlusconi (d'avril à fin 1994). En septembre 1994, Balladur (alors Premier ministre français) signait le décret autorisant l'extradition, décret qui n'a finalement jamais été appliqué... jusqu'à ce dimanche 25 août.

Cette extradition permet au gouvernement Raffarin de faire, aujourd'hui, en France, une nouvelle démonstration sur le terrain sécuritaire et répressif tout en donnant satisfaction au gouvernement italien. Berlusconi peut aussi, de son côté, revendiquer une certaine efficacité dans la lutte contre le terrorisme. Il s'agit pour ses services de police de procéder à l'amalgame entre l'extradé, déclaré « psychologiquement complice », et l'assassinat, le 19 mars dernier, de l'économiste Marco Biagi, proche

collaborateur du ministre italien du Travail. Cet assassinat a été revendiqué par un groupe s'intitulant « Nouvelles Brigades Rouges » dont personne ne peut dire ce qu'il est réellement et dont surtout les liens avec Paolo Persichetti sont loin d'être démontrés.

En fait, Persichetti vient de payer de sa liberté les visées politiciennes des gouvernants, de part et d'autre des Alpes, gouvernants soucieux avant tout de satisfaire la fraction la plus réactionnaire de l'opinion publique et de leur électeurat. Cela rend son extradition d'autant plus odieuse et inacceptable.

Jacques LEQUAY

### Affaire des frégates de Taïwan :

## « SECRET-DÉFENSE » SYSTEMATIQUE

Dans l'affaire des frégates de Taïwan, le « secret-défense » ressemble à l'arme absolue pour bloquer l'ensemble des enquêtes judiciaires en cours.

Commencées depuis des années, celles-ci portent sur le versement de commissions multiples lors de la vente de ces frégates fabriquées par Thomson, à Taïwan, en 1991, sous embargo à l'époque : il était dans l'intérêt pour le trust d'obtenir l'appui de Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement socialiste. La suite révéla que Thomson, avec l'aide d'Elf, avait versé dans ce but (entre autres) des dizaines de millions de francs de « commissions » à divers intermédiaires, dont la depuis devenue célèbre Christine Deviers-Joncour, alors proche de Roland Dumas.

La distribution de « commissions » – c'est-à-dire, pour parler concrètement, de pots-de-vin – se chiffrent en dizaines voire

en centaines de millions d'euros fait partie du fonctionnement habituel de ces grands groupes capitalistes... quitte à prendre quelques libertés avec la légalité, car les bénéfices se chiffrent, eux, en milliards.

En cas d'ennuis juridiques (rares), ces trusts peuvent espérer les renvois d'ascenseurs de leurs serviteurs politiques, ministres et hauts fonctionnaires, ceux-là mêmes qui déploient tout leur zèle à leur trouver des marchés.

Ainsi depuis six mois, l'enquête menée par les juges d'instruction se heurte à un obstacle tombé tout droit des sommets de l'État : le secret-défense. Une sorte de joker que le gouvernement met opportunément à la disposition de Thalès (ex-Thomson-CSF) et de ses compères pour bloquer l'enquête. Il a ainsi été impossible pour les juges d'instruction de consulter des documents por-

tant sur des commissions de près de 450 millions d'euros, versées à un intermédiaire chinois. La direction générale des douanes, qui détient les déclarations de paiement effectuées à l'époque par Thomson-CSF, s'est barricadée derrière le secret-défense pour en refuser l'accès aux juges. Ce refus d'ouvrir les archives à la justice a été approuvé par le ministre des Finances de gauche Laurent Fabius en décembre 2001, imité, bien évidemment, par son successeur de droite Francis Mer. L'un comme l'autre se sont hypocritement abrités derrière l'avis d'un organisme consultatif, prétendant sans rire que lever le secret-défense à propos de ces magouilles équivalait à « nuire de la façon la plus grave aux intérêts fondamentaux de la nation ». Fichtre !

S.G.

## AUX OUBLIETTES, LES VRAIS PROBLÈMES

Les règlements de comptes s'étaient au grand jour entre dirigeants du Parti Socialiste. À en croire certains, comme Marie-Noëlle Lienemann, les insuffisances supposées du candidat Jospin seraient la cause majeure de la déroute électorale du PS.

Mais pas question pour les

ténors du PS de reconnaître la vérité, à savoir qu'en cinq ans de politique antiouvrière, la gauche plurielle a écœuré des millions d'électeurs ouvriers et populaires.

Car les chefs du Parti Socialiste n'espèrent revenir au pouvoir que pour recommencer la même politique.

Russie

# L'ABCÈS DE LA GUERRE EN TCHÉTCHÉNIE

Le 22 août a été décrété journée de deuil national par le président Poutine. Trois jours plus tôt, en Tchétchénie, un missile tiré par des indépendantistes avait abattu un hélicoptère militaire et fait 115 morts à bord et au sol. Il s'agit des plus lourdes pertes enregistrées en une seule journée par les forces armées russes depuis le début de la seconde guerre de Tchétchénie. C'est aussi un camouflet sanglant infligé à Poutine qui, durant l'été 1999, avait lancé cette guerre en se faisant fort de réduire la sécession tchétchène, en même temps qu'un nouveau démenti apporté à ses fanfaronnades du printemps dernier, lorsqu'il affirmait que « la phase militaire de l'opération antiterroriste – les autorités russes refusant de parler de guerre – était achevée ».

Non seulement il n'en est rien, mais cette guerre, qui a déjà duré plus que la première déclenchée par Eltsine en 1994, n'en finit pas de faucher de jeunes soldats (officiellement par dizaines chaque mois ; bien plus selon l'organisation des Mères de soldats). Sans oublier la population locale décimée et déplacée en masse et, pour ceux qui restent sur place, soumise aux bombardements, aux rackets des bandes armées des deux bords, aux internements arbitraires que la soldatesque russe accompagne d'exécutions sommaires, de tortures, de demandes

de rançon. Depuis l'aide que le Kremlin a apportée à l'Occident en Afghanistan, donnant-donnant, les dirigeants occidentaux ont mis un terme même aux timides critiques qu'ils avaient pu formuler quant à la politique de Poutine en Tchétchénie. Mais cette guerre n'en reste pas moins un abcès purulent sur le corps du régime russe, ô combien révélateur de ses tares. Ainsi, le 13 août, le quotidien russe *Kommersant*, proche du Kremlin, publiait en grand à la « Une » la photo d'une femme et d'un enfant (des Russes de Tchétchénie) devant leur façade criblée de balles et portant l'inscription : « Ici, il y a des vivants – c'est vérifié ». Cette photo sous un titre barrant toute la page – « Suspension du droit de tuer » – où ce journal racontait comment, fait unique, les autorités avaient dû décréter un deuil public après qu'un détachement des troupes fédérales eurent assassiné deux fillettes et leur mère.

Mais il n'y a pas que les exploits sanglants de l'armée qui s'étalent au grand jour en Tchétchénie : il faut y ajouter la désorganisation, le cynisme et la corruption de tout l'appareil d'État russe, même si sa branche militaire s'y illustre tout particulièrement. Car si la Tchétchénie est un drame pour la population et les conscrits, elle constitue un terrain de choix pour l'enrichissement crapuleux d'une masse

de gens : des dirigeants locaux tchétchènes pro-russes que le Kremlin a parfois dû sortir de prison avant de les mettre en place, aux mercenaires dont l'armée fait grand usage (pour terroriser les civils et pallier les désertions dans le contingent) et aux officiers supérieurs qui trafiquent sur tout ce qu'ils peuvent (de la nourriture de la troupe à leurs propres soldats, parfois « vendus » comme otages, en passant par les armes et le pétrole).

Et les affrontements entre bandes rivales de pillards galonnés ne sont pas moins sanglants que les combats proprement dits. Ainsi, en septembre 2001, un autre hélicoptère avait explosé au décollage à Grozny, tuant deux généraux et huit officiers devenus gênants car enquêtant sur divers trafics impliquant la hiérarchie militaire russe. Car la corruption gangrène l'armée comme elle ronge tous les rouages de l'État partout en Russie : en 1997, selon les propres données du ministère russe de la Défense, plus de 18 000 officiers, dont 26 généraux, avaient été inculpés pour des actes criminels ; l'année suivante, 70 % des délits enregistrés par la justice militaire concernaient des affaires de drogue. Depuis, ces chiffres n'ont fait que croître...

P.L.

# PRIVATISATIONS À L'UKRAINIENNE

Si les entreprises ukrainiennes se présentent désormais, dans leur grande majorité, sous la forme de sociétés par actions, ces actions restent généralement aux mains de l'État, ou des tronçons régionaux, municipaux, ministériels de l'appareil d'État contrôlés par les barons du régime. Cela vaut d'abord pour le cœur même de l'économie du pays : mines (au statut de « trust d'État par actions »), combinats sidérurgiques et secteur de l'armement.

Certes, quelques grandes entreprises industrielles ont été vendues, les seuls à s'en être portés acquéreurs étant de grands groupes russes (qui ont les mêmes liens avec l'État sous des dehors de sociétés par actions), les « investisseurs occidentaux » n'en voulant pas. Par ces rachats, ces entreprises ukrainiennes reviennent dans le giron de leurs anciens partenaires et fournisseurs de l'époque soviétique car, conçues alors les unes pour les autres, elles ne pouvaient continuer de fonctionner que de façon intégrée. D'une façon qui peut paraître paradoxale aux chantres du « marché », ces groupes ont utilisé leur forme de sociétés par actions, mais fortement dépendantes de l'État (russe ou ukrainien), pour rétablir des liens vitaux, lointain héritage d'une économie soviétique planifiée et nationalisée, que l'éclatement de l'Union soviétique avait mis à mal.

Les programmes de privatisation, bien qu'affirmés et réaffirmés par les autorités centrales depuis la disparition de l'URSS, fin 1991, marquent donc le pas ailleurs que dans le secteur des services ou des PMI. Et cela provoque les récriminations des institutions internationales du monde impérialiste (Fonds monétaire international, Banque

mondiale, etc.). Mais les privilégiés du régime, qui sont en grande partie les mêmes qu'à l'époque de l'URSS, n'en ont cure. Ils se satisfont des formes actuelles du pillage de la propriété publique où ils n'ont même pas à prendre les risques que, ici, l'on dit liés au statut de propriétaire légal. À cela s'ajoute le fait que ces derniers et les fameux « investisseurs occidentaux » n'ont que faire – en tout cas, c'est ce qui ressort de leur attitude – de l'achat d'entreprises gigantesques, conçues à l'époque soviétique sur des bases autres que celles de la course au profit privé, qu'ils seraient, pour de multiples raisons, bien en peine de faire fonctionner selon les critères du profit capitaliste.

C'est ce que reflètent, d'une certaine façon, les récentes déclarations d'un des chefs du FGI (Fond de la propriété d'État d'Ukraine). Citant ses propos, des journaux ont caractérisé le programme de privatisation dont il a la charge comme un « échec total » pour l'année 2002 : l'État ukrainien, qui en attendait l'équivalent d'un milliard d'euros, et l'avait déjà budgété, n'encaisserait que cinq fois moins. Et encore, l'opération peut se solder par une perte sèche, doublée d'un gâchis économique et social absolu. On en a un exemple, parmi d'autres, avec ce sovkhose (ferme d'État) de la région de Kharkov (est du pays), étranglé comme bien d'autres par la désorganisation économique généralisée, qui a cru trouver son salut dans un repreneur privé. Le nouveau propriétaire, qui n'attendait que ça, a empoché les aides publiques à la privatisation et disparu en abandonnant sovkhose et sovkhosiens à leur sort.

P.L.

Nigeria

# UN JUGEMENT BARBARE DANS UN MONDE BARBARE

Le 19 août, dans le nord du Nigeria, une jeune femme, Amina Lawal, a été condamnée à mort par lapidation. Son « crime » est d'avoir donné naissance à un enfant hors mariage, ce qui est assimilé à l'adultère par la loi islamique, la charia. Rappelons que le Nigeria est un État fédéral, dans lequel douze États du nord du pays ont officiellement adopté la charia dans leur constitution depuis janvier 2000.

Dans ces derniers, l'amputation des voleurs, les coups de fouet pour « fornication » et la

lapidation des femmes adultères font donc partie de la loi.

Déjà au début de l'année, un tribunal islamique avait condamné à mort une femme pour adultère. À l'époque, la sentence avait fini par être annulée pour un vice de procédure. La mobilisation internationale suscitée par la condamnation y avait sans doute été pour quelque chose, de même que l'attitude du gouvernement nigérian, qui préfère certainement annuler, sous un prétexte quelconque, de tels jugements, plutôt que d'avoir à se prononcer contre la charia. C'est en

tous cas la position officielle de son président, Obasanjo, qui, tout en n'étant pas favorable à l'adoption de la charia par le gouvernement fédéral, ne condamne pas non plus son application dans les États du nord.

Actuellement, la récente condamnation d'Amina Lawal suscite l'indignation d'un grand nombre d'associations et de partis politiques à l'échelle internationale. Nous sommes, évidemment, solidaires de cette jeune femme, victime d'un obscurantisme d'un autre âge.

Cependant cette indignation, quand elle provient des gouvernements des pays riches, semble bien hypocrite. Une fois n'est pas coutume, toutes les capitales occidentales ont ainsi condamné le jugement avec la plus grande fermeté. Tant mieux s'ils s'indignent aujourd'hui, mais on remarquera qu'ils ont l'émoi à géométrie variable. Le Nigeria n'est en effet pas le seul État à utiliser la charia. L'Arabie Saoudite, par exemple, l'applique avec la plus grande rigueur : 79 personnes y ont ainsi été décapitées en 2001, la

plupart au sabre et en public. Les amputations de la main droite pour les voleurs y sont fréquentes. Il est vrai que c'est un État « moderne » : la lapidation des femmes adultères ne se fait pas en jetant des pierres, ce sont des camions-bennes qui les déversent directement sur les condamnées. Mais l'Arabie Saoudite est un allié précieux des grandes puissances et de leurs banques. Comme quoi, le Moyen Âge et la barbarie ne les dérangent pas quand leurs intérêts sont bien servis.

D.A.

États-Unis

# CAMPAGNE POUR UNE NOUVELLE GUERRE CONTRE L'IRAK

Depuis des mois, et particulièrement depuis le début de l'été, le président Bush multiplie les déclarations menaçantes contre l'Irak. La grande presse américaine s'en fait l'écho. Le vice-président Dick Cheney et le secrétaire à la Défense Ronald Rumsfeld sont de chauds partisans d'une guerre dans le court terme. Et, cette fois, il n'est pas seulement question de bombardements aériens comme l'Irak en a déjà essuyés depuis la fin de la guerre du Golfe, il y a onze ans. La possibilité d'une attaque terrestre, qui pourrait mobiliser 250 000 hommes, est ouvertement évoquée.

Divers militaires de haut rang, vétérans de la guerre du Golfe, soupèsent publiquement les chances de l'emporter si une bataille du type de celle de Stalingrad se déroulait à Bagdad. L'objectif serait bien sûr de remplacer le régime de Saddam Hussein, un des éléments de « l'axe du mal » terroriste mondial selon Washington, par un régime ami comme cela s'est fait en Afghanistan. Des voix, plus rares, au sein de l'administration Bush, soulignent cependant que si on sait comment une guerre commence, on ne sait jamais comment elle peut finir.

Depuis onze ans, l'administration américaine reproche à Saddam Hussein de refuser la présence d'inspecteurs de l'ONU pour enquêter en Irak sur la présence d'armes de destruction massive (gaz, bombes atomiques éventuelles, etc.). Pour justifier leurs plans de guerre, les « faucons » de Washington expliquent que le régime irakien pourrait utiliser de telles armes contre Israël, voire contre les États-Unis et constituerait donc une menace pour la paix du monde. Ils rappellent aussi que ce régime pourchasse impitoyablement ses opposants politiques et a perpétré des massacres parmi les minorités religieuses

ou nationales du pays (chiïtes, kurdes). Saddam Hussein est certes un sinistre dictateur, mais s'il est au pouvoir depuis si longtemps, c'est d'abord parce que les grandes puissances impérialistes (États-Unis, Grande-Bretagne, France) s'en sont longtemps accommodé. Et, depuis onze ans, c'est l'Irak qui est étranglé par les pays riches et pas l'inverse.

Et l'administration Bush le sait fort bien. C'est même peut-être parce qu'elle sait que l'embargo a beaucoup affaibli le régime qu'elle estime le moment venu d'en finir avec lui.

Le ton actuel de la presse américaine, comme de celle de son allié anglais, qui n'a jamais rechigné à participer à des raids aériens contre l'Irak, rappelle la préparation psychologique qui a précédé la guerre du Golfe de 1991, menée par le père de l'actuel président, quand on nous présentait Saddam Hussein comme un prétendu « nouvel Hitler » menaçant le monde entier. Onze ans plus tard, après avoir écrasé l'armée irakienne, terrorisé la population par des bombardements et imposé pendant des années un très dur embargo (500 000 Irakiens y auraient trouvé la mort), les dirigeants américains estiment apparemment qu'ils pourraient en quelque sorte parachever ce qui n'a pas été fait à l'époque, et écarter Saddam Hussein du pouvoir.

Parmi certains gouvernements européens, du côté des dirigeants russes, et y compris dans le Parti républicain de Bush, des réserves sont émises vis-à-vis d'une telle offensive. Par exemple, Colin Powell, qui a le poids d'un vétéran de la guerre du Golfe, déclare préférer arriver au même résultat, la chute de Saddam, en faisant l'économie de la guerre. Ces opinions sont minoritaires mais suffisamment représentatives pour que le président Bush ait

fait savoir qu'il y accorderait toute son attention, tout en faisant savoir aussi que, légalement, il peut décider seul d'une intervention, sans même passer par l'aval du Congrès. Mais, pour ménager ce dernier, il fait savoir aussi, qu'en bon politique, il préférerait l'avoir à ses côtés en cas de guerre.

Quelques-uns savent aussi que, dans l'imbroglio du Proche-Orient, retirer une pièce du jeu peut déclencher plus de problèmes qu'en résoudre. On a pu voir, avant l'offensive contre les Talibans d'Afghanistan, que choisir de quelle base militaire de cette région les États-Unis entendaient intervenir était déjà une première difficulté. Celle de l'allié naturel des États-Unis, l'Arabie Saoudite, pose bien des problèmes à cet allié des États-Unis, qui souhaitait ménager son image vis-à-vis du monde musulman qui lui reproche onze ans de présence américaine. Et ce problème se repose à nouveau aujourd'hui, maintenant qu'il est question d'une offensive contre l'Irak. Les États-Unis envisageraient maintenant de partir du Qatar, pour ménager le régime saoudien, à moins que cela ne soit pour lui faire savoir qu'ils peuvent très bien se passer de lui.

En admettant que les États-Unis l'emportent militairement contre Saddam, la pleine réussite politique n'est pas garantie. L'exemple récent du nouveau régime en Afghanistan n'est pas si concluant pour eux. Les dirigeants américains sont loin d'être sûrs que la situation est vraiment stabilisée : actuellement encore, des combats se poursuivent dans plusieurs régions.

D'autres considérations existent. Cette campagne contre l'Irak intervient opportunément, au moment où l'instabilité de la Bourse et surtout les scandales financiers mettent Bush et ses alliés en difficulté. Elle permet,

Le *New York Times* a publié dans son édition du 26 août un long article qui détaille les chances des États-Unis de l'emporter en cas de guerre. En creux, c'est une description de ce que les grandes puissances, États-Unis en tête, ont imposé à l'Irak, depuis sa défaite dans la guerre du Golfe en 1991.

Selon ces données, l'appareil militaire irakien ne serait plus que l'ombre de ce qu'il était il y a onze ans. L'embargo auquel l'Irak a été soumis, et qui a d'abord fait payer au prix fort à la population la haine nourrie par l'administration américaine à l'égard du régime actuel, a aussi empêché l'armée irakienne non seulement de renouveler son équipement

mais même de se procurer des pièces détachées. L'armée irakienne ne représenterait plus que le tiers des effectifs de celle de 1991. Elle manque d'équipements modernes, ce qui rendrait difficile son déploiement en bon ordre. Même les troupes les plus proches du régime, la garde républicaine, ne disposent désormais que de tanks d'un modèle plus ancien que ceux détenus en 1991. Son armée de l'air manque de pilotes chevronnés et connaît elle aussi un problème de pièces détachées du fait de l'embargo. Enfin, elle ne dispose pas des systèmes électroniques qui permettent aux États-Unis d'assurer surveillances et interventions rapides, même en absence de moyens militaires traditionnels.

bien sûr, une utile diversion. Dans quelques mois vont avoir lieu les élections législatives du milieu de mandat présidentiel. Mais constater ces préoccupations électoralistes ne doit pas conduire à minimiser le risque de guerre contre l'Irak (sans compter que vaincre sur le terrain militaire n'assure pas forcément le succès électoral, comme Bush père a pu en faire l'expérience en 1992).

Il reste que, depuis la fin de la guerre du Golfe, les dirigeants américains sont frustrés. Leur victoire n'a été qu'une demi-victoire puisque le régime de Saddam a pu se maintenir, et les attentats du 11 septembre offrent une nouvelle opportunité à l'administration américaine. Aux yeux des dirigeants américains, l'éventuelle installation d'un régime solidement pro-américain à Bagdad peut s'envisager comme un prévoyant contrepoids à celui de l'Arabie Saoudite. On reste toujours en zone décisive de pro-

duction pétrolière.

En réalité, la minorité de l'administration américaine qui a fait savoir qu'elle préférerait faire l'économie d'une guerre a les mêmes objectifs.

Alors, on verra bien si les États-Unis passent à l'acte dans la période qui vient ou au printemps 2003. En attendant, en menant la campagne actuelle en faveur d'une guerre, le gouvernement américain cherche à obscurcir encore l'état d'esprit de sa population et la mettre en condition pour être éventuellement en mesure d'agresser l'Irak, s'il venait à le décider vraiment.

Quelques « révélations » bien choisies sur, par exemple, des armements secrets irakiens pourraient même venir opportunément aiguillonner cette opération d'intoxication.

Frédéric GESROL



La marine pakistanaise fière de son sous-marin construit avec l'aide de la France. C'est le « développement durable » du marché des armes.

## HIT-PARADE DE LA MORT

Selon une étude du Congrès aux États-Unis, en 2001, les ventes d'armement dans le monde auraient diminué pour atteindre 26 milliards de dollars. Les États-Unis demeurent le premier exportateur et la France le troisième. Ces 26 milliards représentent tout de même plus de 10 % du budget d'un État comme la France.

Un exemple : c'est grâce à l'aide de la France que le Pakistan a fabriqué son premier sous-marin, dont il vient de fêter la sortie, alors que l'Inde et lui sont sur le pied de guerre. Cela a juste fait un entrefilet dans quelques journaux d'ici. Et pour cause.

Par ailleurs, les chiffres du Congrès américain ne tiennent

compte que des exportations, donc pas de ce que les États nationaux achètent à leurs propres capitalistes. Les États-Unis devraient dépenser cette année, pour leur armement, plus d'un milliard de dollars par jour !

Les marchands d'engins de mort ont encore de beaux jours devant eux.

AMNISTIE

# DEUX POIDS, DEUX MESURES

**La loi d'amnistie, discutée à l'Assemblée nationale en juillet dernier, a été adoptée début août. Le journal Les Échos du 20 août titrait à ce propos : « Les employeurs vont devoir effacer les infractions amnistiées de leurs salariés », et concluait que bien des aspects seraient nettement plus favorables aux salariés qu'aux employeurs. La réalité est tout autre.**

Cette loi, qui amnistie des infractions commises avant le 17 mai 2002, reprend dans les grandes lignes la précédente de 1995. Le gouvernement de Raffarin, tenant à son image de fermeté dans les questions de sécurité en particulier, a tenu à déclarer dans un communiqué : « ...Tenant compte de l'évolution de notre société et de la priorité accordée par le gouvernement à la lutte contre les différentes formes d'insécurité, il s'attache à mieux concilier le geste de pardon qui est l'inspiration de l'amnistie avec les nécessités de la répression ». La « fermeté » du gouvernement s'est exprimée dans les

restrictions concernant les conventions, dont on a beaucoup parlé. L'amnistie ne peut être accordée désormais que pour les délits punis de peines d'emprisonnement avec sursis d'une durée inférieure ou égale à six mois, et non plus neuf mois, comme en 1995. Les exclusions du bénéfice de l'amnistie sont également beaucoup plus nombreuses, 49 cette année contre 28 en 1995.

**LA JUSTICE DE CLASSE**

Concernant les salariés, sont amnistiés, lorsqu'ils sont passibles de moins de dix ans d'emprisonnement, les « délits commis à l'occasion de conflits du travail, ou à l'occasion d'activités syndicales et revendicatives », les « faits retenus comme motifs de sanctions par un employeur », comme par exemple des retards répétés. Mais, pour un salarié que l'employeur aurait sanctionné par un licenciement, la loi ne prévoit pas que l'amnistie entraîne sa réintégration. Dans les précédentes lois d'amnistie de 1981 et 1988, figurait la possibilité théorique, au moins pour un représentant du personnel licencié, d'obtenir sa réintégration dans son emploi « à condition que cette réintégration soit possible ». Cela

laissait de toute façon au patron la possibilité de refuser. Il lui suffisait de trouver des arguments convaincants. Mais même cela ne figure plus, depuis 1995, dans la loi.

Finalement, l'effet de l'amnistie pour les salariés consiste surtout en ce que les sanctions qui figurent dans les dossiers des salariés bénéficiant de l'amnistie en soient retirées. Les inspections du travail sont censées y veiller, en s'assurant du retrait effectif des mentions relatives à ces sanctions. « Les employeurs le font rarement, non par malice, mais parce qu'ils ne savent pas qu'il faut purger les dossiers », prétend Gérard Filoche, inspecteur du travail, aujourd'hui proche du Parti Socialiste, qui fait preuve là d'une étonnante naïveté. Il est beaucoup plus probable que les employeurs ne le fassent pas, en toute connaissance de cause, ou bien fassent le geste de détruire les dossiers... après en avoir fait un double. De plus, bien des inspecteurs du travail, plus sensibles aux pressions des patrons qu'à celles des salariés, ne doivent exiger que mollement, ou même pas du tout, de voir les dossiers pour les vérifier. Et, de toute façon, quand ils dressent

des procès-verbaux, les trois quarts de ceux dressés chaque année sont classés sans suite, selon le même Gérard Filoche. Seuls quelque 7000 procès-verbaux sur les 15 000 à 25 000 débouchent sur des condamnations, et pas plus de 541 conduisent à des peines de prison, dont 520 avec sursis... qui pourraient peut-être même être amnistiées. Quant à la liste des fautes commises par des patrons et qui ne sont pas amnistiées, comme le harcèlement moral ou la discrimination, ou le manquement à ses obligations en matière de santé et de sécurité des travailleurs, liste que le journal Les Échos trouve très favorable aux salariés, il n'y a là rien de gênant pour les patrons non plus. Il faudrait d'abord que les salariés réussissent à les faire condamner.

Ce n'est certainement pas en s'appuyant sur cette loi que les travailleurs peuvent faire valoir leurs droits. La seule façon efficace de faire reculer un patron sur des sanctions, ou sur un licenciement, reste pour les travailleurs de manifester collectivement leur détermination.

Aline RETESSE

## AGRESSION RACISTE DANS LE GARD

Un jeune commis d'une poissonnerie, saisonnier, étudiant à Montpellier (Hérault), d'origine sénégalaise, a été lâchement agressé la semaine dernière par deux hommes de la famille de sa patronne. Il est hospitalisé et ne pourra sans doute pas écrire pendant trois mois.

Dame Diouf avait trouvé cet emploi de saisonnier dans une ville assez proche : le Grau-du-Roi (Gard). Il a eu des mots dans le cadre du travail avec la fille de la gérante. Pour commencer, cela lui a valu une visite des gendarmes. Sentant alors le climat difficile, cédant aux pressions, le jeune commis a décidé de quitter cet emploi et de regagner Montpellier, tandis que le plongeur de la poissonnerie, lui aussi sénégalais, démissionnait également.

Mais un peu plus tard, en partant, le jeune a essuyé des injures racistes, puis été frappé par le mari de celle avec qui il avait eu l'altercation, et par le frère de celui-ci. Il a entre autres reçu un coup de couteau, et été projeté à travers une vitrine... avant de tenter de se réfugier chez un autre commerçant qui, pour toute aide, lui a asséné un coup de poing !

Appuyé par l'Association des Sénégalais de l'Hérault, Dame Diouf dénonce le caractère xénophobe de son agression. Il a porté plainte et des manifestations sont envisagées. Effectivement le caractère xénophobe, voire raciste, de ce début de lynchage, ne fait guère de doute.

Le poison de la haine antiétrangers est un danger mortel pour les travailleurs, il les divise et les rend d'autant plus vulnérables à l'exploitation par leurs patrons (petits ou grands), dont certains encouragent le racisme. La région du Gard compte par exemple des patrons producteurs de fruits et légumes qui sont des militants ou candidats lepénistes mais emploient de nombreux Marocains clandestins, sous-payés, à trimer durement dans les serres.

F.G.

## NICOLE NOTAT CONTINUERA À CONSEILLER LES PATRONS

Après avoir longtemps dirigé la CFDT, Nicole Notat a décidé de poursuivre sa carrière en créant une société, Vigeo, qui réalisera des « audits éthiques » d'entreprises. En théorie, il s'agit d'évaluer les dites entreprises du point de vue de leur impact sur l'environnement, de leur transparence vis-à-vis de leurs actionnaires, de leur politique en matière de ressources humaines et de la qualité de leurs relations avec leurs partenaires.

Attention, ce rôle n'est pas celui d'un juge indépendant, susceptible de condamner une entreprise pour mauvaise conduite. Il s'agit au contraire de conseiller les dirigeants, à la demande de l'entreprise ou de ses actionnaires, en évaluant son

image. Quelques exemples récents de boycott de produits de la grande distribution – comme ce fut le cas pour Danone – ont en effet légèrement contrarié les patrons. Ils veulent donc pouvoir se forger une image de marque irréprochable.

D'ailleurs ce sont directement les dirigeants des plus grandes entreprises, ou les représentants de leurs actionnaires, Danone en tête justement, qui contrôlent l'activité de Vigeo. Et on y trouve des groupes aussi « éthiques » que la banque Suez, le Crédit Lyonnais, AXA, le groupe Accor, Carrefour, Schneider Electric ou Thomson Multimedia, le tout étant chapeauté par Jean Gandois, ex-patron des patrons. Que du beau linge... R.P.



## À ANCIENS COMBATTANTS COLONIAUX, PENSIONS COLONIALES

En novembre dernier, dans un arrêt, le Conseil d'État avait condamné l'État français à aligner la retraite d'un ancien sergent-chef sénégalais ayant servi dans l'armée française sur celle de ses homologues français et à lui rembourser tous ses arriérés de paiement.

Au-delà de ce cas individuel, cette décision pourrait remettre en cause la discrimination dont sont victimes tous les anciens combattants originaires des ex-colonies françaises qui touchent des pensions jusqu'à

25 fois inférieures à celles des Français.

En effet, à l'époque de la décolonisation, les autorités françaises ont fixé pour les militaires qui avaient opté pour la nationalité de leur pays d'origine des retraites et des pensions d'invalidité nettement inférieures à celles des Français et très variables d'un pays à l'autre. Elles ont en plus décidé de geler le montant de ces pensions à compter de la date d'indépendance du pays.

D'où une différence de traitement qui n'a cessé de s'aggraver

avec le temps. Un invalide de guerre vietnamien, par exemple, reçoit 15,24 euros par mois contre 411,61 euros pour un Français. Cette injustice provoque depuis longtemps la colère des 100 000 retraités et 29 000 invalides concernés.

Pas plus que celui de Jospin, le gouvernement de Raffarin n'entend corriger cette injustice. Selon l'actuel secrétaire d'État aux Anciens combattants, la mise à niveau des retraites et le remboursement des arriérés seraient « irréalistes ». Le gou-

vernement voudrait se contenter d'un petit geste, d'une « mesure qui tienne compte du niveau de vie de chacun », sans autre précision ni engagement.

Pour se dérober, les gouvernements, qu'ils soient de droite ou prétendument de gauche, ont les mêmes arguments : les contraintes budgétaires. Pourtant, les uns comme les autres savent toujours trouver des milliards pour arroser le patronat en subventions, exonérations d'impôts et autres allègements de charges.

Cela ne fait que confirmer le

mépris des classes dirigeantes françaises pour les populations de ses ex-colonies. Pas plus qu'elles ne se sentent responsables de la misère et du sous-développement qu'elles ont entretenus – et entretiennent encore, au-delà de la décolonisation – dans ces pays, les classes possédantes françaises ne se sentent redevables vis-à-vis de ces soldats qu'elles ont souvent enrôlés de force et utilisés comme chair à canon pour la défense des intérêts de l'impérialisme français.

Roger MEYNIER



Hausse des prix

## L'ADDITION EST SALÉE

L'Union Fédérale des Consommateurs, qui publie la revue *Que Choisir*, a surveillé les prix de 53 produits dans plus de 1000 hyper et supermarchés. Résultat : entre mars et juin, ces produits ont augmenté globalement de 0,7 à 2,2 %. Certains comme le chocolat Nesquik, les céréales Kellogg ou les glaces Carte d'Or ont grimpé de 5 % en trois mois, dans bon nombre de grandes surfaces, Monoprix et Super-U ayant eu, semble-t-il, les dents les plus longues.

Pourquoi de mars à juin ? Parce que de novembre 2001 à mars 2002, les mêmes grandes surfaces s'étaient engagées, pour ne pas être accusées de profiter du passage à l'euro, à geler leurs prix. Apparemment elles ont l'intention de se rattraper...

Par ailleurs, certaines sociétés avaient aussi « anticipé » et augmenté leurs prix avant de les geler. Si bien que, comme le relève aussi l'enquête de *Que Choisir*, sur deux ans, la hausse risque d'atteindre à la fin de l'année 10 % globalement, avec des sommets à 18 % pour les rillettes Bordeaux-Chesnel, 33 % pour les saucisses Herta, ou même ... 118 % sur certains articles de crèmerie.

Les chiffres fournis dans le même temps par l'officiel institut de la statistique (l'INSEE), qui ne sont pas établis sur les mêmes bases, parlent de stabilité des prix pendant la même période. Ils disent tenir compte des soldes d'été sur l'habillement, et de la baisse de 1 % sur les produits pétroliers (qui a vu cette baisse ?). Cela compenserait les hausses, et en un an, les prix n'auraient monté que de 1,6 % !

En fait, il semble bien que l'impression du consommateur, quand il va remplir son caddie au supermarché, soit largement confirmée : euro ou pas, faire ses courses est nettement plus cher cet été que l'été dernier.

Reste à faire augmenter les salaires en conséquence...

R.P.



Rentrée scolaire

## « L'ÉCOLE GRATUITE » COÛTE CHER

**Des associations de familles viennent de publier leurs estimations du coût de la rentrée scolaire, qui a lieu dans quelques jours pour la plupart des jeunes. Comme chaque année, les parents doivent faire face à des dépenses de plus en plus importantes, tandis que l'allocation versée par l'État à cette occasion aux familles les moins aisées reste largement insuffisante pour répondre aux besoins des enfants.**

Les sommes nécessaires pour l'achat des fournitures, cartables, livres, vêtements de sport, etc., peuvent en effet atteindre des niveaux considérables : dès l'école primaire, il faut compter, en fonction des classes, entre 100 et 158 euros, et au collège, autour de 320 euros. Mais c'est surtout à partir des classes de seconde que les dépenses de rentrée s'envolent : en moyenne, 553,28 euros pour une seconde générale, et bien plus dans les sections spécialisées – 728, 29 euros pour une seconde technologie industrielle, par exemple, et 651,68 euros pour une 1<sup>re</sup> année de BEP industriel.

Ces dépenses, indispensables, ont augmenté en moyenne de 2,18 % par rapport à l'an dernier, c'est-à-dire plus que bien des salaires de travailleurs. Pour les familles des milieux populaires, surtout lorsqu'elles comptent plusieurs enfants, le budget du mois de septembre est donc très alourdi par la rentrée, tandis

que pour les enfants de chômeurs ou de RMIstes, il est même parfois difficile de se procurer l'ensemble du matériel demandé par les enseignants.

Les moyens consentis par l'État pour aider les familles populaires à financer la rentrée scolaire de leurs enfants sont totalement insuffisants. Il existe bien une Allocation de rentrée scolaire, l'ARS, versée par la Caisse nationale d'allocations familiales au mois d'août. Cette année, l'ARS a été légèrement augmentée, de 2,1 %, et le seuil de revenus permettant d'en bénéficier modifié, de telle sorte que 33 000 familles supplémentaires ont pu toucher l'allocation. Cela a suffi à la CNAF pour se vanter de mieux prendre en compte les besoins des familles.

L'augmentation du nombre de bénéficiaires n'a pourtant rien d'extraordinaire, quand on sait que plus de 3 millions de ménages touchent l'ARS. Et surtout, même suivant l'évolution du coût de la rentrée, l'allocation, plafonnée à 249,07 euros (1 633,79 F) par enfant, ne permet toujours pas de couvrir l'ensemble des dépenses de rentrée, et cela sans compter ce qu'il faudra acheter pendant le reste de l'année.

Car si l'ARS peut aider un peu les parents à faire face aux achats exceptionnels de la rentrée, elle ne pèse pas lourd dans le budget réellement nécessaire pour financer l'éducation des enfants. Il n'y a pas qu'au mois de septembre que

l'éducation coûte cher et que les jeunes des milieux populaires ne peuvent bénéficier de ce dont ils auraient besoin pour se former. Inversement, c'est toute l'année que dans les lycées des quartiers bourgeois, leurs parents peuvent payer aux élèves des livres supplémentaires, des cours particuliers s'ils sont en difficulté, et tout le matériel nécessaire pour travailler dans de bonnes conditions chez eux. Même pendant les vacances, les inégalités entre les enfants continuent à se creuser : seules les familles riches ont accès aux stages, séjours linguistiques et autres cours par correspondance, autrement plus efficaces que les cahiers de vacances traditionnels, mais aussi autrement plus chers. L'égalité n'existe pas plus pour l'éducation que dans le reste de la société. Et même si l'enseignement est gratuit, l'argent reste le principal mode de sélection dans les études.

Il serait normal que la société prenne réellement en charge la formation de la jeunesse, au lieu de laisser les parents en assumer presque seuls le poids financier. Mais comme les précédents, le gouvernement Raffarin ne parle que de restrictions budgétaires et d'économies dans les services publics. Alors, dans les quartiers populaires, les parents ne pourront compter que sur leur mobilisation, celle des enseignants et des élèves eux-mêmes, pour que l'État investisse massivement dans l'éducation.

Michelle CAILLOL

## STATIONS-SERVICE... SANS SERVICE

Les groupes pétroliers remplacent de plus en plus de stations-service avec personnel et magasin par des pompes entièrement automatisées. Ainsi Esso, qui a déjà installé 90 stations automatisées depuis 18 mois, va en installer encore 30 d'ici janvier, et devrait à terme en avoir 220. Total, qui dit hypocritement « avoir fait un choix différent », a déjà mis en place 200 distributeurs automatiques pour les camionneurs. Et si Shell n'en est qu'à une demi-douzaine, c'est au titre de « test ».

Or, outre les emplois qu'elles représentent, ces stations-service ont souvent un rôle social, en particulier dans les quartiers pauvres. Les clients peuvent y faire quelques petites courses, ou demander un conseil pour un problème de voiture. Les handicapés peuvent se faire servir, et tous ceux qui n'ont pas de carte bancaire peuvent quand même acheter de l'essence, ce qui n'est plus le cas avec les stations automatiques. Ainsi, dans le quartier des Provinces à Cherbourg, un des plus pauvres de France, où une personne sur deux ne possède pas de carte bancaire, des habitants se mobilisent contre l'automatisation de la station Esso, la seule du quartier. Cette station, qui emploie six personnes, est un des petits commerces qui jouent un rôle social dans cette cité populaire.

Pour justifier les installations automatisées, les groupes pétroliers disent, sans rire, qu'ils suppriment ces emplois concernés « la mort dans l'âme », mais que ce sont les consommateurs qui veulent des bas prix. La raison de fond est plus simple : il s'agit, pour des groupes déjà extrêmement prospères, parmi les plus grosses entreprises au monde, d'économiser sur les coûts de personnel pour augmenter encore leurs profits, si possible en gagnant des parts de marché sur les grandes surfaces. Les quartiers peuvent dépérir, des emplois peuvent disparaître, pourvu que vive le profit – telle est la morale des capitalistes du pétrole comme de tous leurs semblables.

Michel BONDELET

## Le budget des hôpitaux

# UN MALADE CHRONIQUE

Le budget des CHU (centres hospitaliers universitaires) est en déficit de 300 millions d'euros ; celui des hôpitaux de l'AP (Assistance publique) d'1,5 milliard, d'après une étude remise récemment par leurs directeurs au ministre de la Santé.

Ce rapport insiste sur la vétusté des locaux et estime à 6 milliards d'euros les investissements nécessaires aux CHU dans les cinq ans à venir.

9 % des bâtiments ont en effet plus de 30 ans et sont totalement dépassés, 36 % ont entre 15 et 30 ans et nécessitent des réparations et des aménagements importants.

Mattéi, le ministre de la Santé, a reconnu lui-même que la vétusté des hôpitaux a atteint « un seuil préoccupant ».

En juillet et août, c'est le manque de lits et de personnel qui, lui aussi, avait atteint ce seuil « préoccupant ». Rien d'extraordinaire cependant puisque c'est toute l'année qu'on constate cette pénurie et que les créations de postes ont été ridiculement faibles, en particulier pour compenser la diminution du temps de tra-



vail. En juillet et en août, on a vu revenir la fermeture de lits et les difficultés supplémentaires liées aux congés. Comme d'habitude, a indiqué le ministre, qui a précisé que ce n'était pas pire qu'en 2001 ! Peut-être, mais il n'y a pas là de quoi se rassurer d'autant plus qu'il a ajouté qu'« à la différence de l'an dernier, la réouverture des lits fermés pourrait être plus

tardive » !...

Alors, après le manque de personnel, on entend maintenant parler du délabrement des locaux. L'hôpital est décidément bien malade et ce n'est pas la rallonge de 700 millions d'euros, annoncée à grand renfort de publicité par le ministre en juillet dernier, qui l'aidera à passer la phase critique.

Sylvie MARÉCHAL

## IVG

# UNE PÉNURIE DE MOYENS, AGGRAVÉE PAR LES PRÉJUGÉS

En août, comme en témoigne un reportage paru dans *Le Parisien*, c'est un véritable parcours du combattant que d'obtenir un rendez-vous pour un avortement, même en Ile-de-France où sont effectuées chaque année un quart des 220 000 IVG pratiquées dans toute la France. Le personnel se trouve tellement réduit qu'il est quasiment impossible d'obtenir un rendez-vous avant septembre. Et dans certains hôpitaux comme Beaujon à Clichy, le service d'IVG est purement et simplement fermé pendant tout le mois.

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse est certes reconnu par la loi depuis 1974 et, il y a un an, le délai pour avorter a été pro-

longé jusqu'à douze semaines de grossesse. Il n'empêche qu'en pratique des difficultés nombreuses se présentent pour les femmes confrontées à ce problème. Même en dehors de la période estivale, suivant les régions, trouver un centre d'IVG dans les hôpitaux publics n'est pas assuré, car tous ne sont pas dotés d'un tel service. La loi ne leur en fait pas obligation. En fait, la décision est laissée au bon vouloir des médecins. Si certains ont milité pour la création d'un tel centre, d'autres continuent de mettre tout le poids de leurs préjugés réactionnaires pour l'empêcher. Le manque de prestige d'une telle intervention pour les médecins qui ne se soucient que de leur carrière, conjugué

avec le problème général du manque de personnel dans les hôpitaux aggravent encore la situation. Par exemple, il n'y a pas de tel centre dans le nouvel hôpital Georges-Pompidou du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Et d'autres hôpitaux ne pratiquent pas l'avortement à douze semaines.

Ce sont les femmes les moins bien informées ou les moins fortunées qui pâtissent le plus de la difficulté à interrompre une grossesse dans de bonnes conditions. Non seulement elles sont victimes de la pénurie de moyens qui est imposée à tout le système de santé mais en plus des préjugés rétrogrades et du mépris de certains médecins.

Annie ROLIN

## La classe ouvrière anglaise existe, mais les experts ne l'ont pas rencontrée

Selon une étude citée par la presse anglaise, notamment *The Guardian*, 68 % des Britanniques estiment « appartenir à la classe ouvrière, et en être fiers ». Comme ils n'étaient que 51 % en 1994, les experts, journalistes, et autres sociologues du royaume sont perplexes. En effet, les classifications gouvernementales placent nombre de ces travailleurs dans les classes moyennes. Et on a soutenu plus d'une thèse universitaire pour démontrer que la classe ouvrière n'existait pas. Un professeur d'économie de Cambridge a ainsi expliqué (sans rire) : « Je suis très surpris par ces résultats. La plupart des gens, même si leur revenu ne le justifie pas, ont

des rêves de grandeur, et traditionnellement beaucoup se considèrent comme des membres de la classe moyenne même s'ils ne le sont pas » ; à ses yeux, les sondés n'avaient pas bien compris la question, en particulier le sens de « classe ouvrière ».

Bref, si deux tiers des Britanniques considèrent qu'ils appartiennent toujours à la classe ouvrière, ce ne sont pas les « experts » qui se sont trompés, ce sont les travailleurs eux-mêmes ! On pourrait croire qu'il s'agit d'humour anglais, s'il n'existait pas, de ce côté-ci de la Manche, des plunitifs pour nous asséner les mêmes niaiseries.

M. B.



## POISON SOCIAL

Dans la région de Beauvais, un couple a tenté d'empoisonner ses cinq enfants et de se donner la mort. Tous ont pu être sauvés, le père ayant finalement appelé les services de secours. Le père, employé dans une cimenterie, et la mère, agent d'entretien dans un hôpital, ont été mis en examen pour empoisonnement et écroués.

Les enquêteurs estiment que le surendettement de la famille qui avait des difficultés à payer le crédit pour son pavillon n'explique pas tout, qu'« il faut chercher d'autres explications dans les personnalités ». Mais justement, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la force nécessaire pour résister à la précarité dans laquelle le système capitaliste place de plus en plus de travailleurs, avec la multiplication des licenciements, avec le chômage et la pression sur les salaires qui en résulte pour tous ceux qui ont un emploi.

D'après la Banque de

France, l'endettement des ménages et leurs difficultés de paiement ont eu tendance à augmenter cette année. Les associations de défense des consommateurs dénoncent la politique commerciale agressive des banques et des organismes de crédit qui incitent leurs clients à s'endetter et trouvent là un moyen de se faire des profits même au détriment des plus pauvres.

La tentation est grande, même pour certaines associations qui aident les surendettés, de faire la morale : la solution serait de ne pas avoir de crédit, de se contenter de ses revenus. Voilà une solution évidente quand on dispose d'un bon salaire mais plus héroïque avec des enfants et un salaire bas !

Aux dernières nouvelles, le patron surendetté de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, n'a pas tenté de s'empoisonner...

C.A.



Au rassemblement devant l'usine le 26 août.

Continental  
Clairoix – Oise

## LICENCIÉ HUIT ANS APRÈS UNE GRÈVE

À Continental à Clairoix, près de Compiègne, dans l'Oise, le lundi 26 août, jour de la rentrée pour toute l'usine, plusieurs dizaines de travailleurs se sont rassemblés au changement d'équipe pour protester contre le licenciement d'un délégué syndical CGT, connu par ailleurs pour son engagement à Lutte Ouvrière, Jean-Marc Iskin.

La direction de cette usine de pneus de 1200 salariés, dont 800 ouvriers de production, appartenant à un groupe richissime qui a triplé ses bénéficiaires en 2002, lui a envoyé sa lettre de licenciement mi-juillet, alors qu'il était en congé, et sans qu'il ait été mis au courant auparavant de quoi que ce soit. C'est le fait d'avoir participé à une grève, huit ans auparavant, en juin-juillet 1994, aux côtés de centaines d'autres ouvriers qui constituerait la « faute lourde » sur laquelle s'appuie la direction pour le licencier. Le patron n'a jamais pardonné cette grève, et il cherche, en licenciant un délégué, à s'attaquer en fait à tous les salariés de l'usine.

### LA GRÈVE DE 1994

La grève de juin-juillet 1994 avait éclaté suite à la décision de faire faire aux ouvriers des semaines de 45 heures durant les mois d'été. C'est aussi pour une augmentation de salaires et l'embauche des intérimaires que la majorité des ouvriers s'étaient mis en grève durant près de trois semaines. Cette grève eut un écho dans les autres entreprises de la région parce que les revendications, de salaires en particulier, étaient aussi celles d'autres travailleurs, mais aussi parce que la direction de l'usine, qui s'appelait alors Uniroyal, avait fait envoyer des nervis pour faire le coup de poing contre les grévistes. Et cela devait provo-

quer une juste émotion dans la région. Le directeur de l'usine, Richard Cassel, fut ensuite condamné en justice, mais à une peine avec sursis. Depuis, il est devenu directeur du groupe Continental France, une promotion due sans doute à ses agissements de patron de combat. Et c'est ce patron aux méthodes de voyou qui continua à s'attaquer aux grévistes dans les mois qui suivirent la fin du conflit. Il entreprit d'abord une procédure de licenciement contre 19 salariés dont 4 délégués, en prétendant, entre autres choses, que ceux-ci avaient bloqué des camions. Mais ce ne fut que contre deux délégués CGT qu'il put maintenir sa procédure de licenciement. Et finalement, quelques mois plus tard, il ne maintenait sa demande de licenciement que contre Jean-Marc Iskin.

### LICENCIÉ 8 ANS APRÈS

Malgré le refus du licenciement par l'inspecteur du travail, le ministre du Travail de l'époque autorisait son licenciement. Un an plus tard, le tribunal administratif d'Amiens annulait cette décision et le camarade retrouvait son poste de travail et ses camarades qu'il n'avait d'ailleurs pas vraiment quittés durant cette année d'agitation, où s'étaient succédés pétitions et débrayages. Malgré un deuxième jugement d'un autre tribunal, la cour administrative d'appel de Douai qui allait encore dans le même sens, la direction continua à faire appel. Et finalement, au bout de huit années, elle finit par obtenir que le Conseil d'État revienne sur les deux jugements précédents, permettant ainsi à la direction de Continental de le licencier. La décision du Conseil d'État n'est cependant pas du tout une « obligation » de licencier, contrairement à ce qu'a prétendu Richard Cassel. C'est la direc-

tion qui a décidé de le licencier, et elle seule.

### UNE ATTAQUE CONTRE TOUS LES TRAVAILLEURS

Une pétition pour la réintégration de Jean-Marc Iskin et le respect des droits de tous les travailleurs a tout de suite circulé et a déjà été signée par la quasi-totalité du personnel présent durant les mois d'été, où bien entendu les équipes étaient en vacances par roulement. Ce licenciement est en effet une attaque contre le droit de revendiquer, de faire grève, contre le droit des travailleurs d'avoir les représentants qu'ils ont élus. Mais la direction veut aussi essayer de créer une ambiance qui lui permette plus facilement de s'attaquer aux conditions de travail de tous les ouvriers, sans qu'il y ait de remous. Constamment dans cette usine, le patron cherche à licencier des travailleurs malades, handicapés suite à des accidents du travail. La semaine dernière, un jeune travailleur a été licencié sous prétexte de maladie professionnelle. Le patron cherche à aggraver les conditions de travail déjà dures. Ainsi, toujours la semaine dernière, il a fait demander à des travailleurs de l'équipe du matin de rester jusqu'à 16 heures, soit deux heures de travail en plus, à des travailleurs en équipe de nuit de venir à 20 heures, deux heures plus tôt, et cela alors que des intérimaires viennent d'être licenciés. Ces mauvais coups ne passent heureusement pas aussi facilement que le patron le voudrait.

Une partie des travailleurs a bien compris que tous les salariés étaient attaqués, et pas seulement Jean-Marc Iskin, et qu'il ne faut donc pas laisser passer ce sale coup. Le 26 août s'est déroulé le premier rassemblement. D'autres initiatives sont prévues. Le combat ne fait que commencer.

Correspondant LO

Peugeot (Sochaux)

## SOUS-EFFECTIF ET SUR-TRAVAIL

Il y a encore quelques années, la production s'arrêtait chez Peugeot durant le mois d'août. Aujourd'hui, l'usine tourne 12 mois sur 12.

Evidemment, avec les congés, les ateliers sont en sous-effectif. Qu'à cela ne tienne, on fait avec ! L'encadrement à carte blanche, on mobilise des équipes de nuit pour les faire travailler en « tournée » de jour, on convoque des intérimaires la veille pour le lendemain, on n'hésite pas à faire revenir des ouvriers en plein milieu de leurs congés, pour quelques jours, ou même pour la seule

journée du 15 août, payée à 270 % pour un ouvrier.

À l'atelier d'emboutissage, la maîtrise demande aux conducteurs d'installation de contrôler deux chaînes de production, au lieu d'une en temps « normal ». Justification : le contrôle est plus « souple » en août. En paroles peut-être. Dans les faits, le conducteur d'installation court toute la journée d'une chaîne à l'autre.

Même le service de gardiennage est en sous-effectif. Certaines portes restent fermées : même pour sortir de l'usine, c'est la galère !

Correspondant LO

La Poste –  
Beauvais – Oise

## MOBILISATION CONTRE UNE SANCTION ABUSIVE

La direction du Centre de distribution du courrier (CDIS) de Beauvais a décidé de convoquer le responsable de la section syndicale CGT devant un conseil de discipline le 9 septembre prochain. Sanction demandée : une mutation en dehors de Beauvais, pour un échange verbal avec un cadre de mauvaise foi, en mai dernier.

Apprenant le mardi 20 août la procédure engagée contre lui, notre collègue se mettait en grève de la faim. Le lendemain matin, fait rarissime, tout le personnel présent, environ 80 personnes, s'est rassemblé pour écouter la prise de parole de la CGT sur cette affaire. Puis nous sommes allés tous ensemble l'assurer de notre soutien au local syndical voisin où il s'est installé. En revenant, nous sommes allés demander des explications au directeur. Devant tout le monde, celui-ci a refusé à plusieurs reprises de revenir sur sa position.

Plusieurs éléments choquent les postiers. D'abord, la disproportion entre les faits (« Il n'a dit que des mots du dictionnaire », soulignait l'un d'entre nous) et les sanctions

envisagées. C'est aussi l'attaque délibérée contre la section syndicale CGT. Il y a aussi le fait que le directeur, un petit nouveau, nous cherche depuis plusieurs semaines. Ainsi, il y a quinze jours, il a fait distribuer 26 « procès-verbaux » à des facteurs pour n'avoir pas distribué sur-le-champ des catalogues que nous avions pourtant une semaine pour distribuer. On n'avait encore jamais vu cela.

Enfin, tout le monde au CDIS se souvient de la mobilisation du printemps dernier contre le licenciement d'un des nôtres, pour une histoire semblable. Nous avons réussi à éviter ce licenciement.

Nous sommes bien décidés à agir de même cette fois-ci. Les autocollants contre la « déportation » du délégué fleurissent chaque jour, même si l'encadrement passe son temps à les arracher. Une vingtaine d'entre nous font signer des pétitions, manifestent, colent des affiches, alertent les collègues et la population, afin d'essayer d'empêcher la mutation.

## LE CAPITALISME N'EST PAS COMPATIBLE AVEC L'AVENIR DE LA PLANÈTE

Il n'y a aucune raison que le sommet de Johannesburg débouche sur quelque chose de plus positif que le précédent, tenu en juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil). Dix ans après, le constat, que personne d'ailleurs ne conteste, est édifiant : aucun des engagements pris à Rio n'a été respecté. Aucun des pays riches n'a consacré 0,7 % de son PIB pour aider au développement des pays pauvres ; la couche d'ozone qui protège notre planète des rayonnements du soleil continue à se dégrader du fait de la pollution ; les menaces pesant sur certaines espèces végétales et animales se sont accentuées ; l'agriculture intensive, la pêche industrielle, la déforestation sauvage ravagent de vastes régions, déciment les réserves, etc. ; enfin, le fossé entre pays riches et pays pauvres s'est accru.

Comment pourrait-il en être autrement ? Le fonctionnement du capitalisme fondé sur la recherche du profit, et qui plus est, du profit dans le court terme, est incompatible avec une gestion rationnelle de notre environnement naturel comme avec la satisfaction des besoins de la collectivité.

La crise du système capitaliste engendre un gâchis humain de plus en plus effrayant, et dans le même temps une destruction de l'environnement de plus en plus sauvage.

Si quelques mesures peuvent être prises dans les pays riches pour limiter la pollution, dans les pays pauvres, le pouvoir de nuisance du fonctionnement du capitalisme ne connaît pas de frein,

ou presque. En Afrique, en Asie et en Amérique latine, les multinationales de l'agroalimentaire, du bois et de la chimie, mues par la recherche du profit rapide, se soucient peu de laisser derrière elles des régions totalement dévastées, polluées pour des décennies et souvent rendues irrémédiablement stériles. Sans parler des effets sur la santé des populations locales. Ainsi, en marge du sommet de Johannesburg, la porte-parole d'une ONG a dénoncé la commercialisation en Afrique, en toute légalité, de pesticides connus pour être dangereux pour l'environnement et les paysans qui les utilisent, et pour cela, interdits en Europe et aux États-Unis.

De même, il faut une certaine dose d'hypocrisie pour accuser les populations des pays pauvres de participer à la déforestation ou à la pollution de l'atmosphère, en

utilisant abondamment du charbon de bois. Mais à quelle autre source d'énergie peuvent avoir accès les habitants des bidonvilles d'Haïti, d'Inde ou d'Afrique, qui ne disposent que de quelques francs par jour pour vivre ? En revanche, aux États-Unis, qui sont les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre du monde par tête d'habitant, le gouvernement pourrait imposer des normes plus restrictives en matière de rejets dans l'atmosphère, mais il ne veut rien imposer qui puisse nuire à la compétitivité et aux profits des industries.

La question de l'eau devrait également figurer au rang des priorités du sommet de Johannesburg. C'est un besoin élémentaire qui est loin d'être satisfait à l'échelle de la planète, alors que les ressources existent. Mais les industries polluantes ne veulent pas payer, et personne ne songe à



### ÇA NE SERT À RIEN... MAIS ÇA PEUT RAPPORTER

Le « Sommet de la Terre » de Johannesburg n'est pas seulement la grand-messe de l'ONU et des dirigeants politiques.

Une centaine d'entreprises – et non des moindres – y envoient aussi des représentants, et pas pour y faire de la figuration. Car, si les PDG d'EDF, de Shell, Suez, Vivendi Environnement, pour ne citer qu'eux, ont fait le déplacement pour cette réunion, c'est bien

pour y défendre leurs intérêts.

Comme le dit assez crûment un des dirigeants d'EDF : « L'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est offrent des perspectives de développement considérable pour EDF. »

Et la messe est dite lorsqu'on apprend que des dirigeants de TotalFinaElf – éminent pollueur s'il en est – sont aussi du voyage.

H.G.

les y contraindre. Quant aux régions où les populations sont trop pauvres pour payer les infrastructures et les services nécessaires au traitement des eaux, elles n'intéressent pas les trusts comme Vivendi ou la Lyonnaise des Eaux.

Quant à combler – ne serait-ce qu'un peu – le fossé entre pays riches et pays pauvres, cela relève d'une sinistre plaisanterie. Les petits paysans du Tiers Monde sont condamnés à la misère ; ils ne peuvent résister à la concurrence des grandes exploitations des pays industrialisés. A cela s'ajoute le fait que les grandes puissances céréalières, comme les États-Unis ou

l'Union Européenne, ont les moyens de subventionner leurs exportations agricoles pour conquérir de nouveaux marchés. Quant aux États, ils sont étranglés par le poids de leur dette et la rapacité des banquiers internationaux.

En fait, le « développement durable » n'est pas conciliable avec le fonctionnement capitaliste de l'économie. Il n'y a qu'une société communiste, plus soucieuse des intérêts collectifs que des intérêts d'une minorité de possédants, capable d'organiser la production à l'échelle de la planète et de la gérer dans la durée, qui pourra y prétendre.

Roger MEYNIER

## États-Unis

### L'ARGENT DE LA LUTTE ANTITABAC PART EN FUMÉE

En 1998, aux États-Unis, les fabricants de cigarettes ont été contraints de verser 246 milliards de dollars à 46 États de l'Union afin de lutter contre le tabagisme. Or, cet argent s'est transformé miraculeusement en subventions et aide à la production du tabac.

Ces 46 États menaçaient en effet d'attaquer les grosses firmes du tabac en justice, ils ont fini par renoncer aux poursuites judiciaires en échange de cette importante indemnisation. A l'époque, cet argent devait financer une campagne antitabac et servir aux caisses de santé pour les prises en charge des maladies liées au tabac. Des commentateurs avaient prétendu que ces 246 milliards allaient mettre sur la paille les

géants de la cigarette. Il fallait être naïf ou aveugle pour penser cela, quand on connaît les rouages de l'économie capitaliste. Bien sûr, les États ont voulu rassurer une opinion publique qui trouvait scandaleux de voir les firmes s'enrichir d'année en année sur les cancers et autres maladies cardio-vasculaires liées au tabac. Mais après ce geste spectaculaire, cet argent destiné soi-disant à la santé a trouvé naturellement un tout autre emploi, celui des subventions aux entreprises ou aux constructions de prestige.

Ainsi, selon le numéro de *Courrier International* du 22 au 28 août, l'État de New York a acheté avec cet argent un système d'arrosage de 700 000 dollars

pour un terrain de golf. L'Alabama a utilisé des millions de dollars pour attirer de nouvelles industries en faisant par exemple des offres alléchantes à Honda et à Mercedes-Benz. Quant à la Caroline du Nord, gros producteur de tabac, elle a financé ses propres industriels, c'est-à-dire les planteurs et les firmes de cigarettes, en consacrant 75 % de la somme perçue à la production et à des opérations de marketing du tabac.

De fait, nous sommes en France aussi habitués à ce genre de manipulations, il suffit de se rappeler que la vignette automobile devait à l'origine servir à la retraite, que la CSG devait servir à la santé, etc.

Aline URBAIN

### Le roi d'Arabie à Marbella

## LA COUR S'AMUSE

Arrivée des 400 membres de la cour en Boeing 747 ; cohorte de limousines jusqu'à la propriété du roi et jusqu'aux hôtels de luxe : tout le séjour que Fahd d'Arabie Saoudite vient d'entamer à Marbella, plage dorée espagnole, est à l'avenant. Trois cents suites et chambres ont par exemple été louées dans les luxueux hôtels de la côte, tandis que 600 Mercedes étaient acheminées pour les quelques semaines du séjour. Les magasins de luxe, eux, sont aux petits soins pour les bourses bien garnies des membres de la cour, allant jusqu'à fermer boutique pour tout autre client au moment de leur passage. Et lorsque les

magasins sont fermés, il reste – pour les hommes – le casino, où il n'est pas rare que chaque joueur laisse des sommes allant jusqu'à 150 000 euros au petit matin.

Au total, la cour dépense 5 millions d'euros par jour durant ces vacances dorées. Tandis que les chômeurs de la région attendent par centaines devant le palais, dans l'espoir de se faire embaucher pour quelques dizaines d'euros la journée.

Le maire de Marbella a qualifié le séjour du roi de « 100 % positif ». Mais ce genre de choses est plutôt 100 % écœurant.